

MOTION DU C.A. :

présentée par les représentants des enseignants
du Lycée Jean de Pange de SARREGUEMINES

Les professeurs du lycée Jean de Pange de SARREGUEMINES sont massivement contre les réformes Châtel. Les motifs de ce rejet sont nombreux parmi lesquels :

- diminution des heures de cours pour les élèves dans plusieurs disciplines ;
- diminution de l'encadrement moyen des élèves et en particulier les plus faibles par la disparition de l'aide individualisée ;
- absence totale de lisibilité et de cadrage de l'accompagnement personnalisé (soutien, aide, approfondissement, orientation, travail interdisciplinaire,...) présenté comme un des points forts de la réforme ;
- enseignements d'exploration dont la mise en place est encore aléatoire ;
- heures dédoublées laissées au choix de l'établissement, sans réelle consigne sur les travaux pratiques de sciences, les groupes de compétence en langue, ..., avec des risques de dérive d'utilisation pour des raisons comptables plutôt que pour des raisons pédagogiques ;
- craintes sur les options ;
- craintes encore plus grandes pour les classes de premières et de terminales ;
- grandes inquiétudes sur l'orientation avec le leurre des stages de remise à niveau, ou des stages passerelles (pendant les vacances ? - assurés par qui ?) pour chercher à gonfler les taux de passage ;
- nouvelle organisation des établissements scolaires visant à augmenter le rôle du conseil pédagogique et du chef d'établissement au détriment du CA et de la liberté pédagogique des professeurs ;
- dès la rentrée 2010 les stagiaires auront 18 h sans aucune formation. La formation de plusieurs semaines intervenant en cours d'année, les cours étant assurés par des étudiants embauchés sur des contrats de 108 h (6 semaines) ou des vacataires.

En plus cette réforme est mise en place dans la précipitation pour des raisons politiques et économiques. Il en résulte une pagaille et des changements de consignes quotidiens, des programmes d'enseignements revus et corrigés tardivement pour les matières fondamentales et seulement en cours d'élaboration pour beaucoup d'autres.

Contrairement aux propos de Monsieur le Ministre cette situation entraînera nécessairement une dégradation importante des conditions de travail des élèves et des professeurs, avec comme conséquence une baisse de la qualité de l'enseignement dispensé.

Nous demandons que tous les points litigieux de cette réforme soient rediscutés et que sa mise en place soit, pour le moins retardée et faite dans de bonnes conditions.

MOTION DU C.A. :

présentée par les représentants des enseignants
du Lycée Jean de Pange de SARREGUEMINES

Les membres du Conseil d'Administration du Lycée Jean de Pange de SARREGUEMINES, réuni le mardi 09 Février 2010, constatent que la dotation horaire globale (DHG) attribuée par le Rectorat (1765 h pour 1270 élèves) est en baisse sensible par rapport aux prévisions de l'année dernière (1964 h pour 1379 élèves) et surtout par rapport à la situation réelle à la rentrée 2009 (1863 h pour 1296 élèves) . Pour quelques élèves de moins prévus, la baisse des horaires est énorme. En restant à encadrement constant il faudrait au moins 60 h supplémentaires.

Cette constatation va à l'encontre des promesses de Monsieur le Ministre qui avait promis que la mise en place de la réforme se ferait à moyens constants.

De plus l'enseignement des langues en groupe de compétence, non obligatoire, mais préconisé par Monsieur le Ministre nécessite des heures qu'il faut donc prendre ailleurs.

Les effectifs prévus en classes de première et de terminale tablent également sur des taux de passage et de réussite au bac voisins de 100 %

Le Rectorat demande à ce que 11,3 % de cette DHG soient assurés sous forme d'heures supplémentaires, alors que les textes officiels en vigueur prévoient la possibilité de n'en imposer qu'une seule, ce qui risque d'entraîner des tensions.

Les conséquences concrètes de ces décisions sont une stagnation du nombre de postes définitifs, mais il n'y a pratiquement plus aucune demande de blocs de moyens provisoires (TZR – stagiaires), ce qui revient de fait à une diminution du nombre de postes.

Cette situation entraînera nécessairement une dégradation importante des conditions de travail des professeurs, avec comme conséquence une baisse de la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves.

Les membres du Conseil d'administration demandent à Monsieur le Recteur de recalculer la DHG accordée au Lycée Jean de Pange en tenant compte de la réalité du terrain et des promesses ministérielles.